

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité - Travail - Progrès



CABINET DU PREMIER MINISTRE



CONSEIL NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT
DURABLE

**Compte rendu de la huitième rencontre du cadre de concertation des acteurs
intervenant dans le domaine de l'adaptation au changement climatique au
Niger.**

Maradi, du 28 au 30 novembre 2017



Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ)



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



Réseau Sahel
Désertification



RESEAU CLIMAT
DEVELOPPEMENT



enda énergie



ONG PLCEIF
Pour lutter contre l'environnement



WEST AFRICA AGRICULTURAL
PRODUCTIVITY PROGRAMME
PROGRAMME DE PRODUCTIVITE
AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST
WAAPP / PPAAD



A FFAIRES ETRANGERES,
COMMERCE ET
DEVELOPPEMENT
CANADA

Fast Start Climate Changes
Funds



CATHOLIC RELIEF SERVICES



OXFAM
International



GURI
Vie Meilleure



Jardin du Sahel S.A.R.L.



UN
DP



FEM



CARITAS - DEVELOPPEMENT NIGER

Décembre 2017

Du 28 au 30 novembre 2017 s'est tenue, dans la salle de réunion du syndicat de transporteurs de Maradi, la 8ème rencontre du cadre de concertation des acteurs intervenant dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques au Niger.

Les participants à cette rencontre proviennent des projets, programmes, ONG, élus locaux et parlementaire, Services Techniques de l'Etat (niveau central et régional), institutions de recherches, structures privées, partenaires techniques et financiers, etc. (voir liste de présence en annexe 3).

Le cadre de concertation vise comme objectifs de :

- ✓ partager les expériences des initiatives, projets et programmes sur l'adaptation aux changements climatiques ;
- ✓ renforcer les capacités des principaux acteurs membres du cadre sur les questions d'adaptation aux changements climatiques ;
- ✓ identifier des leçons apprises, des bonnes pratiques et des outils en matière d'adaptation aux changements climatiques ;
- ✓ réfléchir et faire des propositions sur le mécanisme de capitalisation et de diffusion/communication des expériences nationales en matière d'adaptation et lancer des initiatives ;
- ✓ réfléchir et faire des propositions au niveau national sur des sujets concrets relatifs à l'adaptation aux changements climatiques, mener des actions de plaidoyer si nécessaire ;
- ✓ faire un point sur l'intégration de la dimension changement climatique dans les planifications locales et sectorielles.

I. Visite terrain

La première journée des travaux de la rencontre a été consacrée par une série de visite terrain des réalisations de certains projets implantés dans la région de Maradi. La cérémonie officielle d'ouverture a eu lieu la deuxième journée, suivie des présentations, des expositions des outils aux stands et travaux des groupes sur les bonnes pratiques qui se sont poursuivies jusqu'à la troisième journée.

La visite de terrain a concerné trois sites : (i) la Maison des Paysans de la Commune rurale de Kornaka, (ii) le site de récupération de terres dégradées situé dans le village de Dargué dans la Commune rurale de Chadakori et (iii) le Centre de Recherche Agronomique du Niger (CERRA/INRAN) de Maradi.

La Maison des paysans de la Commune rurale de Kornaka financé par le Programme d'Action Communautaire de Résilience Climatique (PAC/RC), premier site visité a quatre composantes :

- (i) un centre des métiers qui est composé de huit (8) filières : couture, menuiserie bois, mécanique et réparation auto, électricité auto, construction métallique, Activités Agrosylvopastorale, bâtiment et plomberie a un effectif à date de 286 élèves (filles et garçons) ;
- (ii) une radio communautaire ;
- (iii) (iii) une institution de microfinance ;
- (iv) (iv) une plateforme paysanne avec des sous-structures (un ensemble de magasins d'aliments bétail, de céréales, d'intrants agricoles et un atelier de réparation et de construction de matériels agricoles).

Le deuxième site visité est celui de la récupération de terres dégradées du village de Dargué (commune rurale de Chadakori). C'est un site de 1522 ha financé par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour les travaux mécaniques et le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF) pour l'ensemencement des herbacés et la plantation des arbres. Le site qui a atteint le stade d'exploitation est géré par un comité de gestion mis en place depuis 2012. La vente des produits (bois, paille) du site permet de générer d'importantes ressources qui sont réparties en trois parts pour l'entretien du site, la commune et pour la surveillance. La clé de répartition des retombées se fait comme suit : 30% à la collectivité locale, 20% aux gardiens du site et au COGES et enfin 50% pour l'entretien du site. Les difficultés majeures annoncées par les exploitants, sont le non-respect par les éleveurs de la période de descente des animaux pour la recherche de pâturage.

Le troisième site est le CERRA/INRAN de Maradi. A ce niveau, les participants ont visité la pépinière des espèces locales en voie de disparition et l'arboretum où des espèces en voies de disparition sont protégées.

A l'issue de ces visites, des échanges fructueux ont eu lieu entre les membres de la mission, les bénéficiaires et les techniciens qui accompagnent les différentes réalisations.

II. Cérémonie d'ouverture

La deuxième journée des travaux a débuté par la cérémonie officielle d'ouverture de la 8^{ème} réunion du cadre de concertation des acteurs intervenant dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques. Cette cérémonie a été marquée par :

- ✓ l'allocution du Président de Conseil de Ville de Maradi ;
- ✓ l'allocution du Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) ;
- ✓ l'allocution du Président du Conseil Régional de Maradi ;
- ✓ le discours d'ouverture du Secrétaire Général du Gouvernorat de Maradi.

L'ouverture officielle de la réunion a débuté par une Fatiha qui a été prononcée par un des participants. Ensuite, le modérateur et Président en exercice du cadre de concertation,

Abdoulaye Issa, Coordonnateur du Projet ABC-Maradi a introduit l'atelier en souhaitant la bienvenue aux participants et en rappelant les résultats attendu de cet atelier.

Dans son allocution, le Secrétaire Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD), point focal de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements Climatiques a souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié les autorités administratives et coutumières de Maradi pour leur accueil très chaleureux. Il a ensuite rappelé les circonstances qui ont amené le Gouvernement à élaborer le Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) pour répondre aux besoins immédiats et urgents des populations vulnérables face aux changements climatiques. A ce jour, a-t-il souligné, la mise en œuvre des projets et programmes s'inscrivant dans le cadre du PANA, a permis d'obtenir des résultats robustes, des leçons apprises et bonnes pratiques, des outils et connaissances de lutte contre les changements climatiques. D'où l'importance de cette rencontre, qui se veut un cadre de partage d'expériences de leçons apprises et de bonnes pratiques en matière d'adaptation au changement climatique pour créer les conditions favorables au développement des synergies dans les interventions afin d'optimiser leur efficience et leur efficacité.

Prenant, la parole à son tour, le Président du Conseil Régional de Maradi a souhaité aussi la bienvenue et un agréable séjour à Maradi aux participants. Il a indiqué que Bien que 95% de la population de sa région pratique l'agriculture, l'insécurité alimentaire est un problème récurrent depuis de nombreuses années. Tous les secteurs socioéconomiques de la région subissent les effets négatifs des changements climatiques. Ceci montre la nécessité de définir un dispositif permettant de relever le défi du développement humain pour la région. C'est pourquoi, la région a élaboré son Plan de Développement Régional (PDR2016-2021) qui a pris en compte les changements climatiques. Il a fini son intervention par ce terme « Enfin, permettez-moi de faire un plaidoyer en demandant à ceux qui ne sont encore pas présents dans notre région de venir apporter leur contribution pour la mise en œuvre de notre Plan de Développement Régional (PDR)».

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général de la région de Maradi, a tout d'abord remercié les organisateurs du choix porté sur sa région pour abriter cette huitième rencontre du cadre de concertation des acteurs intervenant dans l'adaptation aux changements climatiques au Niger. Il a souligné que les plus hautes autorités font de questions des changements climatiques notamment l'adaptation une priorité pour le Niger.

Il a aussi indiqué qu'aujourd'hui, plusieurs programmes, projets et ONG mènent des activités d'adaptations aux changements climatiques et que le mécanisme d'exécution de ces projets stimule les initiatives locales en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Il a par la suite réitéré l'intérêt de cette rencontre mais également l'opportunité de renforcer les capacités des différentes parties prenantes sur l'approche d'adaptation à base communautaire.

III. Déroulement des Travaux

A la reprise des travaux, il a été procédé à la présentation des participants et la mise en place du bureau de séance composé comme suit :

Président: M. Abdoulaye ISSA, Projet ABC-Maradi

Rapporteur: Abdoukarim Traoré, DMN

Les présentations commencèrent par celle du 7^{ème} rapport du cadre de concertation faite par le président du cadre, Monsieur Abdoulaye ISSA, puis le bilan de la mise en œuvre du plan d'action 2017 et des recommandations. Il est ressorti que deux (2) activités sur les sept (7) inscrites dans le plan d'action n'ont pas été réalisées à savoir : (i) partage des rapports des rencontres et évènements internationaux; (ii) élaboration d'un projet de renforcement des capacités techniques des membres du cadre de concertation. Aussi, pour les sept(7) recommandations, deux n'ont pas eu de suite à savoir : (i) responsabiliser les membres du comité pour la mise en œuvre du plan d'actions et de recommandations du cadre et mettre en place un comité de suivi ; (ii) renforcer les capacités des Maires pour la mobilisation du financement des actions d'adaptation aux changements climatiques.

Pour la première, la rencontre n'a pas mis en place le comité et pour la seconde recommandation, l'horizon temporel encore moins le porteur n'a été indiqué lors de la formulation de la recommandation, ce qui explique la non mise en œuvre de ces recommandations.

Les travaux se sont poursuivis avec les présentations des expériences sur les bonnes pratiques d'Adaptation à Base Communautaire. Au total 14 présentations ont été faites par les projets et programmes au niveau de cinq (5) thèmes préalablement identifiés : (i) Utilisation des informations agro météorologiques ; (ii) Diversification des moyens de subsistance ; (iii) Prise en compte de l'adaptation dans les planifications locales ; (iv) Suivi et évaluation dans les projets d'adaptation et (v) Plaidoyer et communication.

Ces présentations ont été ponctuées d'échanges enrichissants. Elles ont porté sur les thèmes suivants :

- ✓ **la Variabilité et Changements climatiques, exemple de la région de Maradi :** les types des risques climatiques (canicule, sécheresse et inondation, ...) et ses conséquences (pertes de vies et des biens, dégradation de la Santé et de l'Environnement, insécurité alimentaire, résurgence des conflits intercommunautaires, instabilité sociale et politique, etc) présentée par **Abdoukarim Traoré**, Direction de la Météorologie Nationale (**DMN**) ;
- ✓ **la Planification Participative des Scenarii (PSP) :** mécanisme d'aide à la décision tenant compte de la prévision saisonnière, présentée par **BOUBE CHAYAYA Abdoukadri**, Chef de Projet **BRACED PRESENCES /CARE**.
- ✓ **le Réseau Climat et Développement du Niger**, (collectif de 17 ONG œuvrant dans le domaine de Changement Climatique et de Développement Durable), ses activités de plaidoyer (dans le domaine de l'agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle,

l'adaptation, les énergies renouvelables, genre et changement climatique, droit, etc.) et les défis à relever. **Ali Abdou BANGUERE, RCD/Niger ;**

- ✓ **l'expérience du PLECO** (Projet de Lutte contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes) dans les Départements de Gouré, Goudoumaria et Mainé-Soroa. C'est un projet qui œuvre dans la gestion durable des terres et des ressources en eau en vue d'améliorer les moyens d'existence et les revenus des populations. Le présentateur a ressorti l'expérience en matière de lutte contre l'ensablement des cuvettes oasiennes à travers la lutte mécanique (clayonnage, mulching) et biologique. (**Guéro Maman, Coordinateur PLECO/Zinder**)
- ✓ **le projet ABC-Maradi (Adaptation à Base Communautaire)** : mène des activités d'adaptation en réponse au déficit de production agricole. Les actions d'accompagnement entreprises (maraîchage avec le système goutte à goutte, l'élevage des petits ruminants, et autres, Activités Génératrices de revenus (AGR), etc.), la mise en place des Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et de Réponses aux Urgences (SCAP/RU), des Observatoires de Suivi de la Vulnérabilité (OSV). Les résultats sont probants car, ils permettent de combler le déficit céréalier des bénéficiaires. **Abari Boulama, Expert suivi-Evaluation du projet ABC-Maradi ;**
- ✓ **la production des semences agricoles-G4 INRAN-CERRA-Maradi (Institut National de Recherche Agronomique du Niger)**: ils produisent des semences adaptées (surtout des espèces à cycle végétatif court et résistantes à la sécheresse), ils procèdent aussi à la gratification des groupes qui se sont faits distingués ;
- ✓ **le ProDAF/PAM Maradi (Programme de Développement de l'Agriculture Familiale/ Programme Alimentaire Mondial)** : transfert de compétence aux bénéficiaires. Le partenariat entre les deux structures a vu le jour depuis 2012 et s'inscrit dans le souci de mutualiser les efforts. Le PAM prend en charge les travaux mécaniques de récupération des terres dégradées et le ProDAF assure la mise en valeur des sites récupérés ;
- ✓ **le PACRC (Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique)** : la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans les planifications locales à travers le guide d'élaboration de sous projets intégrés d'adaptation au CC. Ici, c'est l'approche sous projet intégré qui est le point saillant de l'action. L'avantage, c'est que cette approche présente une meilleure visibilité des actions ;
- ✓ **le PPCR ou SPRC (Programme Pays de Résilience Climatique) : Rapport Pays.** La mission principale est d'évaluer les impacts transformationnels des interventions des projets et programmes auprès des populations bénéficiaires. Le Niger fait partie des pays pilotes et les résultats sont partagés avec tous les acteurs concernés ;

- ✓ **la Banque Agricole du Niger (BAGRI/Niger)** : l'exposante a non seulement souligné les missions principales (commerciale et appui aux initiatives des paysans agricoles du Niger) de son institution mais aussi le rôle qu'elle doit désormais assurer dans la gestion de Fonds d'Adaptation (FA) à travers la mise en œuvre de tous les prochains projets d'adaptation au changement climatique. Les participants sont informés que la BAGRI est désormais l'Entité Nationale de Mise en Œuvre des projets du Niger accréditée pour le Fonds d'Adaptation;
- ✓ **l'ANFICT (Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales)** : c'est un organe essentiellement subventionnaire, opérationnel depuis 2014. Il mène des activités œuvrant dans le domaine de changement climatique, notamment la récupération et la restauration des terres dégradées ;
- ✓ **le RCD International (Réseau Climat et Développement International)**: c'est un réseau créé en 2007, qui réunit près de 80 ONG de terrain et de plaidoyer, dont les membres sont basés essentiellement en Afrique francophone et en France. Il mène des activités de plaidoyer dans les domaines de : (i) l'Agriculture et Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ; (ii) Adaptation, (iii) Mécanismes des financements climat ; (iv) Energies Renouvelables, (v) Genre et Changement climatique et (vi) Droit. Ce réseau tient annuellement ses rencontres ordinaires de partage d'expériences et de préparation des notes de position pour les conférences des parties (COP) ou il participe activement à travers ses membres. Ce réseau par synergie a soutenu la participation de onze (11) membres du RCD-Niger à cette rencontre;
- ✓ **le SE/CNEDD (Secrétariat Exécutif du Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable) sur les résultats de la COP 23** : on note entre autres que :
 - les pays développés ont pris l'engagement de fournir les informations nécessaires sur les projections de financement de fonds d'adaptation et que ce fonds dépasse l'objectif 2017 ;
 - l'annonce de 400 millions de dollars par le Gouvernement Norvégien, la multinationale Unilever et autres partenaires pour soutenir l'agriculture des petits exploitants agricoles et la gestion durable des forêts ;
 - le plan d'action sur le genre sera formellement soutenu vu le rôle que jouent les femmes dans la lutte contre le changement climatique. Le Plan vise à intégrer les femmes dans tous les projets et décisions internationaux et nationaux :
- ✓ **le SE/CNEDD** donnant les Informations sur les Fonds Verts Climat, la Quatrième Communication Nationale, la Contribution Déterminée au niveau National (CDN), le processus du Plan National d'Adaptation (PNA), les projets en préparation sur les changements climatiques...

Les échanges autour des présentations ont porté entre autres sur les points suivants

- ✓ le suivi de la mise en œuvre des recommandations des réunions du cadre ;
- ✓ la collaboration entre les principaux acteurs (services techniques, partenaires techniques et financiers, populations bénéficiaires) ;
- ✓ le renforcement de capacité des communautés et allègement des procédures d'accès au financement ;
- ✓ l'amélioration dans le suivi des services techniques ;
- ✓ l'accès des initiateurs des projets aux sources de financement dans l'adaptation aux changements climatiques ;
- ✓ la sensibilisation des paysans agricoles sur l'importance des informations météorologiques ;
- ✓ la sensibilisation des paysans agricoles de la nécessité de l'utilisation des semences améliorées et adaptées ;
- ✓ l'intensification des cultures maraîchères avec une utilisation rationnelle de l'eau ;
- ✓ la prise en compte dans les PDC des questions d'adaptation au CC ;
- ✓ les critères de choix des communes d'implantation des maisons des paysans ;
- ✓ l'accompagnement par les kits des formés au niveau des centres des maisons des paysans ;
- ✓ la dispersion des délégués lors de la participation aux COP sur les changements climatiques ;
- ✓ le cadre de concertation pourrait présenter ses activités à travers un side-event Niger lors de la prochaine COP en Pologne ;
- ✓ une synergie d'action entre les acteurs intervenant dans le domaine de l'adaptation.

Après, les échanges sur cette série de présentation, une plage a été consacrée à l'Intégration de la Dimension Changement Climatiques (IDCC) dans les Plans de Développement Communaux (PDC). Sous forme de Brainstorming, les Maires des communes d'interventions du projet ABC de la région de Maradi, ont intervenu sur les questions suivantes :

***Quelles changements les PDC acclimatés ont –ils apportées dans l’adaptation des communautés locales aux effets néfastes des CC ;
Comment les communes comptent-elles mobiliser le financement des PDC acclimatés pour les questions de l’adaptation aux changements climatiques ?***

Il ressort des interventions faites par les Maires de Gadabéji, Ajékoria, Korahane, Roumbou, Dakoro et Bermo, les points ci-après :

- ✓ nos communautés ont passé de la résignation à la résilience ;
- ✓ le changement de comportement vis-à-vis de choix de variétés des semences ;
- ✓ l’intensification des cultures maraîchères ;
- ✓ les travaux de récupération des terres dégradées ;
- ✓ des nouvelles Activités Génératrices des Revenus (AGR) résilientes ont vu le jour ;
- ✓ les plaidoyers se font mieux avec les documents de PDC « acclimatés » en main ;
- ✓ la nouvelle génération des PDC facilitent la mobilisation du fond au niveau local ;
- ✓ permet au communautaire de décider des idées des micro- projet qui vont être exécutées au niveau de leur localité ;
- ✓ permet aux acteurs de mieux canaliser leur intervention,

Animation des stands

La fin de la deuxième journée a été marquée par « un market café » où les structures telles que le projet ABC-Maradi, le PACRC, l’ONG-EDER etc. ont exposé leurs outils de communications et expériences en matière d’adaptation et d’atténuation. Des échanges fructueux ont eu lieu entre les exposants et les différents visiteurs.

La 3ème journée a démarré avec la mise en place des différents groupes de travail. C’est ainsi que quatre (4) groupes de travail ont été mis en place à savoir :

- ✓ récupération des terres dégradées (sites communautaires) ;
- ✓ informations météorologiques et appuis conseils pour les producteurs (planification participative des scénarii) ;
- ✓ maraîchage /Petite irrigation villageoise ;
- ✓ plaidoyer.

La restitution des travaux de groupe a été faite en plénière par les rapporteurs suivie des échanges entre les participants. Les fiches présentées sont en annexe 2.

Elaboration du plan d'action 2018

Après, s'en est suivie une présentation du plan d'action 2017– 2018 faite par le président du cadre. Des améliorations et des amendements ont été apportés à ce plan par les membres du cadre(Annexe1).

Prochaine rencontre du cadre de concertation

Le lieu retenu pour la prochaine rencontre du cadre de concertation : **Zinder (octobre 2018)**

Mise en place d'un nouveau bureau

L'ancien bureau a été reconduit mais avec le remplacement du 1er rapporteur qui était un poste vacant et la création de poste de chargé de communication. Le nouveau bureau est composé ainsi qu'il suit :

Président : M. Abdoulaye Issa, Projet ABC

Vice-Président : M. Mamadou Abdou Gaoh Sani, PromAF-GIZ

Chargé de Communication : Issa Garba : Palteforme CC/DD

Chargé de Communication Adjoint : Mamane Saley/PAM

Premier rapporteur : M. Chayaya Abdoukadi/BRACED/CARE

Deuxième rapporteur : Mr Traoré Abdoul-Karim- DMN

Troisième rapporteur : M. Moussa Halilou, CNCOD/RESAD

Comité de suivi de recommandations

Le bureau du cadre de concertation sera épaulé par un comité de suivi de recommandations.

Ce comité est composé comme suit :

1. Madame Boubacar Zalia SE/CNEDD
2. Maimouna Abdou/ BAGRI-Niger
3. Col Massalatchi Mahaman Sani-ME/DD
4. Mme Bako Safi Solange SE/CNEDD
5. Lawali Malam Karami Plateforme CC/DD

Recommandations générales

A l'issu des travaux, la rencontre du cadre de concertation a formulé les recommandations ci-après :

- ✓ Faire le suivi des recommandations de l'atelier 2017 par le comité mis en place ;
- ✓ Contribuer à l'organisation d'un Side-Event et Stand-Niger à la prochaine conférence des Parties (COP 24) sur les changements climatiques ;
- ✓ Initier des mécanismes de mobilisation des ressources propres du cadre (pour la mise en œuvre de son plan d'action) ;
- ✓ Partager les informations entre les membres du cadre de toutes les activités d'adaptation au CC au niveau national, régional et international ;
- ✓ Valoriser les réunions du cadre à travers une large diffusion des résultats aux différentes structures intervenant dans l'ACC ;
- ✓ Documenter les expériences ou initiatives mises en œuvre par les différents intervenant sur les changements climatiques afin de les capitaliser ;
- ✓ Décliner le cadre au niveau régional si nécessaire.

Cérémonie de clôture de la rencontre

La cérémonie de clôture a été marquée par les mots du président du cadre de concertation qui a remercié les participants pour toutes leurs contributions visant la réduction de la vulnérabilité des communautés face aux effets néfastes des changements climatiques. Il a ensuite remercié les autorités administratives et coutumières de la région de Maradi avant de demander aux participants de diffuser auprès des autres acteurs les résultats de cette rencontre. En souhaitant un bon retour à tous les participants, le président du cadre a déclaré clos les travaux de la septième rencontre des acteurs intervenant dans le domaine de l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques au Niger.

Annexe1 : Plan d'action 2018.

N°	Activités	Objectifs visés	Localités	Période	Responsable	Structure concernée
1	Valider et diffuser le rapport et compte rendu de l'atelier via la mailing List	Diffuser les résultats de travaux de la 8 ^{ème} rencontre		30 Janvier 2018	Président du cadre	Membres du bureau
2	Actualiser et continuer à dynamiser la mailing List	Assurer une large information des membres sur les questions d'adaptation		Continu	Président du cadre	Tous les acteurs du cadre
3	Formalisation du cadre de concertation	Note de service ou décision émise par le SE/CNEDDD créant officiellement le cadre	Niamey	Mars 2018	Président du cadre	SE/CNEDDD
4	Rencontre annuelle sur le partage des prévisions saisonnières	Partager les résultats de la rencontre PRESAO	Tillabéry Dakoro et autres !	Juin 2018	Chayaya, Abdoukadi (CARE) Abdoulaye ABC	Tous les acteurs du cadre
5	Partage des rapports des rencontres et événements internationaux	Informers les acteurs et améliorer l'apprentissage au sein du cadre		Continu	Bureau	Acteurs du cadre
6	Réunion semestrielle	Évaluer la mise en œuvre et mettre à jour les activités du plan d'action, arrêter les dates des rencontres préparatoires de la 9 ^{ème} réunion	Niamey	Juin 2018	Président du bureau	Membres du bureau et acteurs
7	Élaborer un projet de renforcement des capacités techniques des membres	Permettre aux acteurs d'être outillés sur l'approche Adaptation à Base Communautaire			Bureau du cadre	Tous les acteurs

Annexe2 : Fiches des travaux de groupes

Fiche n°1 : Récupération des terres dégradées (sites communautaires)

<p>Description succincte de la technique</p>	<p>Contexte d'application des techniques de récupération des terres (CES/DRS) : Dune, Plateaux, Traitement physique : Ouvrages : DLP, Banquette, murets pierres sèches, cordons pierreux et tranchées (combinaison des ouvrages), Fixation des dunes, etc. Traitement biologique ✓ Plantation ✓ Ensemencement Mise en défens du site</p>
<p>Contraintes constatées liées aux changements climatiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Variabilité et baisse de la pluviométrie - Augmentation de la température - Pression anthropique
<p>Effets de ces contraintes climatiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Variabilité et baisse de la pluviométrie</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse des rendements ○ Perte de la biodiversité ○ Baisse de la fertilité des sols ○ Colonisation par les espèces non apprêtées ○ Perte des terres de production ▪ <u>Augmentation de la température</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Apparition des maladies climato sensibles ○ Mutation de certaines espèces animales (notamment insectes) ○ Fortes chaleurs ○ Augmentation de l'évapotranspiration ○ Prolifération des ennemies de cultures ▪ <u>Pression anthropique</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dégradation des terres ○ Désertification ○ Multiplication des conflits <p>Effet transversal : Vulnérabilité des ménages</p>
<p>Réponses apportées par rapport aux contraintes climatiques identifiées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Variabilité et baisse de la pluviométrie</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvrages : DLP, Banquette, murets pierres sèches, cordons pierreux et tranchées (combinaison des ouvrages), Fixation des dunes, etc. ✓ Plantation ✓ Ensemencement ✓ Mise en défens du site ✓ Lutte contre les feux de brousse ✓ Gestion appropriée du site
<p>Autres avantages</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création des AGR - Générer des revenus

	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation et maîtrise technique - Retour de la biodiversité - Réduction des conflits
Principales limites identifiées	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts élevés des ouvrages - Respect des délais de mise en défens - Pérennisation des acquis
Possibilités d'amélioration	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement du comité de gestion - Evaluation annuelle du comité de gestion - Action de communication (valorisation des acquis)
Sources d'information complémentaires	

Fiche n°2 : Informations météorologiques et appuis conseils pour les producteurs : Planification participative des scénarii (PSP)

Description succincte de la technique	<p>La planification participative des scénarii ou Participatory Scenario Planning (PSP), est un mécanisme de partage et d'interprétation collectifs des données sur les prévisions climatiques et météorologiques afin d'aider les communautés et les autorités (municipalités, Service techniques Déconcentrés...) à convenir des options, à prendre des décisions, à planifier des moyens de subsistance résilient au climat.</p> <p>Elle consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre l'interaction favorable à un apprentissage collectif et au dialogue - 'traduire' les prévisions climatiques saisonnières en informations adaptées au contexte local et comme un service régulier qui soutient des prises de décision - Planification efficace pour la saison tenant compte des recommandations pratiques par secteur d'activités socio-économique et de protection du cadre de vie (habitations et infrastructures socioéconomiques) <p>Processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des prévisions saisonnières auprès de la météo - la tenue d'un atelier national de partage des prévisions climatiques saisonnières par les spécialistes de la Direction de la Météorologie Nationale (DMN) et du Centre Régional AGRHYMET (CRA) en présence ministères sectoriels, les responsables religieux, les décideurs, l'association de la chefferie traditionnelle,, le staff du projet et programmes, les ONG partenaires, les
--	---

	<p>professionnels agricoles (RECA) et les médias ;</p> <p>La conduite des ateliers au niveau des principaux sites d'intervention en présence des professionnels Agricoles (représentants des agriculteurs, d'éleveurs, etc.) des radios communautaires, la chefferie traditionnelle, les responsables religieux (imams), de la DMN, du CRA, l'équipe du projet et programme pour discuter des prévisions traditionnelles mais aussi de partager les prévisions climatiques scientifiques.</p> <p>En groupe, quels que soient la position sociale, la religion et le genre des participants, ils utilisent tous ensemble les prévisions climatiques partagées et leurs connaissances des conditions de vie existantes pour mener des réflexions communes. Ils essaient de répondre à des questions comme: qu'est-ce qui va se passer si la pluviométrie est supérieure ou inférieure à la normale (moyenne établit sur la période 1981-2017), et qu'en sera-t-il si tout se passe comme prévu? Que comporte ce scénario en termes de risques et d'opportunités, vu la situation actuelle de la sécurité alimentaire, le pâturage, la situation économique et l'utilisation des terres? Ensuite ils élaborent des plans participatifs selon les scénarii probablement prévus. Ces plans tiennent compte des stratégies de gestion des risques en lien avec ces incertitudes climatiques.</p>
<p>Canal de diffusion</p>	<p>Cette diffusion se fait à travers les séances de restitution par les représentants des communautés lors des assemblées villageoises et par téléphone aux autres membres de la communauté, les radios communautaires/privés, les sites web, la communication des masses, et la plateforme de communication des informations climatiques.</p> <p>Les représentants des communautés à ces ateliers sont essentiellement constitués des moniteurs communautaires, leaders pastoraux, membres des groupements féminins et des élus locaux, les Associations des usagers de l'eau (AUEs), les OSV, SCAP/RU, les cadres de concertations. Ils constituent le noyau de facilitateurs qui contribuent au large partage des prévisions et conseils pratiques dans chaque communauté au profit des agriculteurs et éleveurs dans la zone.</p>
<p>Contenu du message</p>	<p>Les prévisions climatiques saisonnières prennent en compte le savoir local, à travers les indicateurs traditionnels, leurs significations sur la qualité de la saison des pluies et les prévisions scientifiques. C'est une approche pour 'traduire' les prévisions climatiques saisonnières en informations adaptées et acceptables au contexte local.</p>
<p>Contraintes constatées liées au partage de l'information météo</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le décalage entre les besoins des utilisateurs d'avoir des prévisions climatiques extrêmement précises en termes de géographie (au niveau d'un village) par rapport à la disponibilité des prévisions. - Le fait que certaines personnes ne viennent aux ateliers que grâce aux per diem octroyés par le projet après les rencontres, et qui ne restituent pas l'information comme il le faudrait. - Des contraintes telles que l'accès difficile aux semences améliorées à temps et en

	<p>quantité suffisante, le manque de système d'irrigation pour le maraichage et les cultures de contre saison, le manque de produits phytosanitaires pour lutter contre les attaques, le manque de matériels pour l'application des techniques et conseils, la pauvreté ambiante et l'insécurité alimentaire, etc. – qui compliquent la mise en œuvre effective des conseils pratiques.</p>
Effets de ces contraintes relevées	<p>Faible diffusion de l'information Désintéressement des producteurs</p>
Réponses apportées par rapport aux contraintes identifiées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ organisation des ateliers de restitution au niveau des villages ; ✓ Collaboration avec les radios communautaires comme RRI ; ✓ L'organisation des émissions radiophoniques permet de faire une large diffusion des conclusions issues des PSP. ✓ La participation des personnes âgées aux ateliers PSP les rend plus participatives au regard de leur expérience.
Autres avantages	<ul style="list-style-type: none"> ✓ PSP permet de faciliter l'accès aux services climatiques par les producteurs de la zone avant la saison des pluies ; ce qui assure une meilleure planification des activités agro-pastorales pour minimiser les risques et catastrophes climatiques prévus. ✓ Information climatique permet de comprendre les types des risques climatiques qui impactent négativement leurs moyens de subsistance. Des conseils pratiques issus des prévisions saisonnières leur sont régulièrement communiqués. Cela renforce leur capacité d'adaptation car ils comprennent quand et comment utiliser les avis et conseils adaptés à leur contexte.
Principales limites identifiées	<ul style="list-style-type: none"> - La disponibilité à temps des prévisions avant le début de la saison de pluies (rencontre du PRESASS) . - La disponibilité des intrants agricoles (semences, engrais, produits phytosanitaires ...etc.) - Le coût des données et des services fournis par les experts de la DMN et du CRA.
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des OPs, les AUEs, les OSV -

Possibilités d'amélioration	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les ateliers communaux de partages avant le site - Valorisation des compétences locales pour les relevées pluviométriques - Sensibilisation des producteurs ; - Donner les prévisions en fonction des localités ; - Collaborer avec les radios communautaires/privées ; - Collaborer avec les téléphonies : Orange, Airtel, MOOV, SAHELCOMM - Prendre en compte les connaissances locales ;
Sources d'informations complémentaires	Projet PRESENCES/BRACED/CARE

Fiche n°3 : Maraichage /Petite irrigation villageoise (système californien associé au solaire)

Description succincte de la technique	C'est un système d'irrigation équipé d'un dispositif solaire qui permet d'acheminer l'eau par canalisation PCV enterrés des bornes de distribution afin d'alimenter des canaux gravitaires ou aux plantes directement.
Contraintes constatées liées aux changements climatiques	Profondeur et tarissement de la nappe Evapotranspiration Inondation Photopériodisme Variété à cycle long Ensevelissement des plantules
Effets de ces contraintes climatiques	-Baisse de la production Réduction de la superficie Apparition des attaques parasitaires Perte de la production
Réponses apportées par rapport aux contraintes climatiques identifiées	Réalisation des ouvrages de CES/DRS Choix de semences adaptées Paillage Amendement de sol Renforcement des capacités Réalisation de digue et Haies vives Application de paquet technologique Organisation des filières
Autres avantages	Economie d'eau Replicable Entretien facile Réduction de cout de production

Principales limites identifiées	Coût du renouvellement Baisse de rayonnement solaire
Possibilités d'amélioration	Installation d'accumulateur (batterie) Installation de bassin Renforcer la sécurité des installations Suivi
Sources d'information complémentaires	Service du génie rural et de l'environnement. les distributeurs agréés des équipements d'irrigation ONAHA
Recommandations	Relecture de la loi sur le solaire pour prendre en compte les autres équipements d'irrigation (pompe solaire...); Harmoniser les indicateurs de suivi de la résilience

Fiche 4 : Plaidoyer

1. Définir un thème spécifique de plaidoyer (par exemple mobilisation de financement pour la réalisation d'un projet d'adaptation au changement climatique). Quel canevas suivre pour accéder aux ressources –Cas de la BAGRI

2. Poursuivre le plaidoyer sur le Fonds Climat Niger

Plaidoyer

Création et Opérationnalisation du fonds national pour le climat : tel est le thème retenu par le groupe après consultation des différents membres, une étude de faisabilité ayant déjà été transmise au Ministre de l'Environnement, nous avons jugé utile de mettre en œuvre un plaidoyer en vue de la création de ce fonds.

S'agissant du canevas d'accès aux ressources du fonds d'adaptation il faudrait présenter un projet d'adaptation ayant déjà produit d'appréciables résultats, le projet est étudié par des experts de la BAGRI après avis desquels il est retenu ou non à la pré sélection conformément aux critères du fonds d'adaptation, l'AND vérifie la conformité et donne un avis définitif, lorsque celui-ci est favorable le dossier est renvoyé à la BAGRI pour soumission au fonds d'adaptation.

Feuille de route pour la poursuite du plaidoyer fonds climat

Le cadre de concertation mandate l'honorable IBRAHIM Mohamed pour plaider cette cause auprès du Ministère de l'Environnement celui-ci recommande au cadre de concertation d'organiser une journée parlementaire sur le fonds climat afin de sensibiliser l'ensemble des députés sur la question.

Annexe3 : Liste des participants Huitième rencontre – Maradi 2017

Nom prénom	Structure	Téléphone	Email
Laouali Adamou Galadima	PACRC	96 58 01 76	galaouali@yahoo.fr
Abdousalam Amadou	ANFICT	96 52 43 58	amadousalam@gmail.com
Idrissa Harouna	Ministère du Plan	90 77 70 00	harounaidris1@gmail.com
Hama Abou Soufiani	LEAD NIGER	96 47 98 88	abousoufianihama@gmail.com
Abdou Halikou	DRE/DD Maradi	96 59 70 62	ahalikou@yahoo.fr
Guéro Maman	PLECO/Zinder	96 87 88 06	guerodscf@yahoo.fr
Abdouramane Yahanatou	EDER	96 41 99 40	youssoufaneyahana@gmail.com
Bachir Maazou	CRA Maradi	96 70 29 58	bachirmaazou655@gmail.com
Issoufou Assoumane	Save the Children	92 19 36 82	Issoufou.Assoumane@savethechildren.org
Nouhou Mohamed	INRAN/CERRA Maradi	90 43 08 48	nouhou50@yahoo.fr
Abdoulaye Issa	Projet ABC-MARADI	96 89 10 14	abdl_issa@yahoo.fr
Dr Kamayé Mâazou	SE/CNEDD	96 98 74 70	kamayemaazou@yahoo.fr
Ibrahim Mohamed	Assemblée Nationale	96 99 25 09	tende2000@gmail.com
Balla Paté	Conseil Régional-Maradi	96 88 52 55	Balla_pate@yahoo.fr
Chaibou Dazaou	Mairie Adjékoria	96 53 31 88	dazaouc@gmail.com
Lamine Abdoulaye	DEP/MAG/EL	97 10 25 84	laminemayara@yahoo.com
Mohamadou Oumarou	ProDAF Maradi	97 59 46 84	mohamadou.oumarou@prodaf.net
Abdou Souley	DRDC/AT Maradi	96 40 54 65	drplanmaradi@yahoo.fr
Amadou H. Mahamadou	JVE-Niger	96 54 90 34	mahamadouawal08@yahoo.fr
Abari Boulama	Projet ABC-MARADI	96 27 19 49	abari_b@yahoo.fr
Bassirou Dan	PMF-FE	96 88 34 34	bassirou.dan.magaria@undp.org

Magaria			
Adamou Salissou	ENDA-Niger	96 40 40 20	djikasalissou1@gmail.com
Mahamane Djibo Abdoulkader	ONG-GSC Taimakon Manoma	97 02 34 89	kaderdjibo3@gmail.com
Boubacar H. Oumarou	BAGRI Maradi	89 53 50 66	boubacar.oumarou@bagriniger.ne
Nazoumou Yahaya	PSRS/PPCR	96 87 36 72	nazoumou@gmail.com
Touré Moussa	DRA Maradi	96 27 72 83	alidjigo@yahoo.fr , kallatoure@gmail.com
Dr Abdoulaye Alassane	CRI3N/Maradi	96 99 58 41	abdoulassaga@gmail.com
Abdou Moussa	PACRC	96 28 92 21	abdoumoussa663@yahoo.fr
Abdou Maimouna	BAGRI	97 28 68 69	abdou.maimouna@bagriniger.ne
Daouda Mahamadou	Mairie Dakoro	96 67 64 11	
Souleymane Mahamane	ProDAF Maradi	96 29 01 18	souleymane.mahamane@prodaf.net
Na Allah Rahanatou	ProDAF Maradi	92 90 10 22	/
Seyni Djibo	CNCOD/RESAO	96 28 29 62	djiboseyni@yahoo.fr
Oumarou Abdoulaye Moussa	REGIS-ER	90 88 21 55	omoussa@ncbaclusa.net
Abdoulaziz Harouna	ONG ATPF	92 87 08 87	
Boubacar Katkoré	REGIS-ER	90 22 06 14	boubacarkatkore@gmail.com
Mme Sidibé Abdoulaye Boubacar Roukaya	ONG-Cape Protection	96 04 13 71	roukaya_boubacar@yahoo.com
Aboubacar Jouli	Mairie/Bermo	98 21 42 71	/
Issa Idi	SC1.2 PACRC	96 59 03 67	issaidi@yahoo.fr
Mme Boubacar Zalia Yacouba	SE/CNEDD	96 55 83 69	Zalia.boubacar@yahoo.fr
Mme Bako Safi Solange	SE/CNEDD	96 49 69 08	safimod15@gmail.com
Mamane Naouwene	Mairie/Gadabédji	96 59 84 61	naouwene@gmail.com

Boubacar Issoufou	PNUD	96 46 52 03	boubacar.issoufou@undp.org
Ali Bongueré	RCD-Niger	96 59 06 17	bonguere@yahoo.fr
Coulibaly Adama	INRAN-Maradi	96 53 67 61	adama2375@yahoo.fr
Mamoudou Idrissa	PACRC	96 98 15 61	mamoudou27@yahoo.fr
Altiné Maihatchi	Mairie/korahane	96 85 32 39	/
Massalatchi M. Sani	ME/DD	98 17 65 36	massalat@yahoo.com
Mamane Saley	PAM -Maradi	90 88 95 40	maman.saley@wfp.org
Issa Garba Tahirou	RJNCC/AYICC	96 49 33 52	issagne@gmail.com
Boube Chayaya Abdoulkadri	CARE	90 88 89 43	BoubeChayaya.Abdoulkadri@care.org
Abdoulkarim Traore	DMN/MT		traoreKarim62@yahoo.fr
Mme Ramatou Hassan Hinsa	PRODAF/CENA T MARADI	98 35 28 98	hassane.ramatou@prodaf.net
Yacoubou Kadade	RELACC	96 57 2638	yacoubakadade@yahoo.fr
Dan Bakoye Chaibou	CCS/PSRC/MP	96 99 76 55	danbakoye63@gmail.com
Zakaria Boukari	ONG-PLCE/F	99662188	ensablementnigerfleuve13@gmail.com
Sidikou Baba	Projet ABC- MARADI	97 65 88 93	bbirmahamane@gmail.com
Baba Seikou	Projet ABC- MARADI	96 59 66 27	babaseikou@yahoo.fr